



Commune d'Oron

Commission des finances

Rapport concernant le préavis municipal

No 6/2013

Concernant un crédit complémentaire pour l'étude du PPA « En Cramoux »

Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie les 21 et 28 janvier ainsi que le 4 février 2013. Monsieur Philippe Modoux, Syndic, a volontiers répondu à toutes nos questions lors de la séance préparatoire du 21 janvier 2013. Nous l'en remercions.

La Municipalité mettant tout en œuvre pour garder l'entreprise Norba SA sur le territoire communal demande au Conseil communal de lui accorder un crédit complémentaire pour l'étude du PPA « En Cramoux ».

Le coût de cette opération, y compris le financement des terrains nécessaires au maintien d'un couloir à faune et la participation au financement du futur giratoire de « La Longeraye » est devisé à CHF 480'000.-- soit un montant d'environ CHF 12.-- par m2 légalisé. Il est à relever que ce montant de CHF 12.-- par m2 sera en finalité pris en charge par tous les acquéreurs futurs de surfaces et que par conséquent cette opération sera neutre pour la Commune.

En date du 4 octobre 2010, un crédit de CHF 67'000.-- ayant déjà été accordé par le Conseil communal de Palézieux pour ce projet, la demande de crédit complémentaire est donc de CHF 413'000.--.

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances vous propose, Monsieur le Président du Conseil communal, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'accepter le préavis no 6/2013 et :

1. D'autoriser la Municipalité à lancer la procédure de légalisation du PPA « En Cramoux » ;
2. De lui accorder un crédit complémentaire d'étude de CHF 413'000.-- à cet effet ;
3. De l'autoriser à prélever ce montant sur les disponibilités de la caisse communale ;
4. De l'autoriser, le cas échéant, à emprunter ce montant aux meilleures conditions du marché.

Oron-la-Ville, le 4 février 2013.



Commune d'Oron

Les membres de la Commission des finances :

Isabelle Neyret

Hubert Bovet

Fabrice Chollet

Thierry Cuénoud

Christian Budry (président)

Vu et transmis à la
Municipalité le
26 février 2013